

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MASKINONGÉ

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL

12 JUIN 2019

19 H 30

01. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.

02. ADMINISTRATION :

2.1. *Procès-verbaux:*

2.1.1. Séance ordinaire du comité administratif du 2 mai 2019.

2.1.2. Séance ordinaire du conseil municipal du 8 mai 2019

2.2. *Correspondance.*

2.3. *Approbation des comptes soumis.*

2.4. *Gestion financière :*

2.4.1. Projet de règlement sur le traitement des élus municipaux :

- Avis de motion, présentation et dépôt du projet de règlement
- Avis public

2.4.2. Transport collectif / Versement de la contribution financière de 35 000 \$ de la MRC.

2.4.3. Dépôt du rapport budgétaire au 31 mai 2019.

2.4.4. Maskicom / Projet d'entente d'utilisation de la dorsale.

03. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

3.1. CONFORMITÉ DES RÈGLEMENTS D'URBANISME DES MUNICIPALITÉS :

3.1.1. **Saint-Boniface - Règlement #337-2019-01 - Modifiant le règlement de zonage**

Approbation du règlement et résolution de conformité.

3.1.2. **Saint-Boniface - Règlement #337-2019-02 - Modifiant le règlement de zonage**

Approbation du règlement et résolution de conformité.

3.1.3. **Sainte-Ursule - Règlement 387-19 - Modifiant le règlement de construction**

Approbation du règlement et résolution de conformité

3.1.4. Saint-Mathieu-du-Parc - Règlement 2019-08 - Modifiant le règlement de zonage
Approbation du règlement et résolution de conformité.

3.1.5. Charette - Règlement 2019-03 - Modifiant le règlement de zonage
Désapprobation du règlement.

3.1.6. Saint-Édouard-de-Maskinongé - Règlement 2019-226 - Modifiant le plan d'urbanisme
Approbation du règlement et résolution de conformité.

3.2. CONCORDANCE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME DES MUNICIPALITÉS :

3.2.1. Saint-Mathieu-du-Parc - Règlement 2019-02 - Modifiant le règlement de zonage :
Approbation du règlement de concordance et résolution de conformité.

3.2.2. Louiseville - Règlement 621 à 625 - Concordance aux schémas de 2002 et 2008 :

Règlements d'urbanisme de la Ville de Louiseville :

Conformes au SAR de 2002 et au SADR de 2008 :

- Règlement #621 intitulé "Règlement sur le plan d'urbanisme"
- Règlement #622 intitulé "Règlement de zonage"
- Règlement #623 intitulé "Règlement de lotissement"
- Règlement #624 intitulé "Règlement de construction"
- Règlement #625 intitulé "Règlement de conditions d'émissions des permis de construction"

Approbation des règlements de concordance et résolutions de conformité.

3.2.3. Maskinongé - Règlement 165-2019 - Modifiant le plan d'urbanisme :
Approbation du règlement de concordance et résolution de conformité

3.2.4. Maskinongé - Règlement 166-2019 - Modifiant le règlement de zonage :
Approbation du règlement de concordance et résolution de conformité.

3.2.5. Maskinongé - Règlement 169-2019 - Modifiant le règlement de lotissement :
Approbation du règlement de concordance et résolution de conformité.

3.2.6. Maskinongé - Règlement 171-2019 - Modifiant le règlement sur les conditions d'émission de permis de construction :
Approbation du règlement de concordance et résolution de conformité.

3.3. DEMANDE POUR LE SERVICE D'URBANISME :

3.3.1. Demande de la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé pour le service d'urbanisme du Service de l'aménagement et de développement du territoire.

3.4. ENTRETIEN DU RÉSEAU CYCLABLE 2019 :

3.4.1. Mandat annuel pour l'entretien du réseau cyclable 2019 :
Résolution - Octroie du contrat.

3.5. MODIFICATIONS DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ :

3.5.1. Règlement 267-19 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maskinongé, afin d'apporter des corrections aux dispositions relatives à l'implantation de résidences en zone agricole, aux zones à risques de glissements de terrain et à l'abattage d'arbres :

Entrée en vigueur le 5 juin 2019.

Document indiquant la nature des modifications.

Adoption du document indiquant la nature des modifications

Résolution 103/04/19 - adoption du Règlement 267-19.

04. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU TERRITOIRE :

4.1. Mise à jour Politique Familles-Aînés 2015-2017:

- Acceptation du comité de pilotage / Projet de résolution.

4.2. Politique de soutien aux projets structurants :

- Présentation de deux projets.

4.3. Fonds d'initiatives culturelles :

- Cinq projets recommandés.

4.4. Fonds de développement du territoire :

- Rapport annuel d'activités / 1er avril 2018 au 31 mars 2019.

05. RESSOURCES HUMAINES :

5.1. Poste de direction générale / Processus d'embauche

Offre de service de la Fédération québécoise des municipalités.

06. PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL :

6.1. Entente relative au projet Le Hub Agroalimentaire de la Mauricie.

Autorisation de signature.

07. SERVICE TECHNIQUE :

7.1. Achat de 4 panneaux magnétiques pour véhicules / Lettrage Lafontaine.

08. SÉCURITÉ PUBLIQUE :

8.1. Entente régionale d'entraide impliquant les interventions d'urgence hors du réseau routier :

8.1.1. Protocole d'entente interventions hors route

8.1.2. Confirmation de la propriété des équipements.

09. SÉCURITÉ CIVILE :

9.1. Plan national de sécurité civile :

Renouvellement de l'entente de collaboration entre le ministère de l'Économie,
de la Science et de l'Innovation.

Projet de résolution

10. RAPPORT DES COMITÉS :

10.1. Rapport du comité de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie :

11. DÉPÔT DE RAPPORT ET/OU COMPTES-RENDUS :

11.1. Cour municipale : rapport des statistiques / mai 2019

11.2. Service d'évaluation : rapport des activités / mai 2019

11.3. Comité de sécurité incendie : compte-rendu du 7 mai 2019

11.4. Comité de direction incendie : compte-rendu du 7 mai 2019

11.5. Comité de sécurité publique : compte-rendu du 25 avril 2019

11.6. Services administratifs : rapport de la directrice générale mai 2019

12. DEMANDES D'APPUI :

12.1. MRC Papineau / Processus de vente de terrains par Hydro-Québec.

12.2. Municipalité de Charette / Demande appui pour la hausse des seuils de montants
de dépenses à 20 000 \$ / Loi sur les ingénieurs.

13. FÉLICITATIONS :

13.1. 21ème Défi OSEntreprendre / Gala des Grands Prix Desjardins :

Lauréats locaux et régionaux - Volet Entrepreneuriat étudiant.

13.2. Antony Delatri / Terrain de tennis à Louiseville portant son nom.

13.3. Soeur Estelle Lacoursière / Bourse honorifique de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

14. AFFAIRES NOUVELLES :

Maskinongé / Demande d'entretien de cours d'eau / Le Cordon

15. PÉRIODE DE QUESTIONS.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

